



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN NATIONAL D'ACTIONS

en faveur du

Grand Tétrás en Occitanie

Le grand tétras, communément appelé « Coq de bruyère », vit généralement dans de vieilles forêts claires, à la strate herbacée bien développée et diversifiée, lui procurant nourriture et abri contre les prédateurs.

Le mâle arbore un plumage sombre, cou gris, menton noir, caroncules rouges, bec blanc, plastron verdâtre (voire bleuté); dos brun-gris, ailes marron (tache blanche à l'épaule); ventre sombre, flancs noirs puis blancs vers l'arrière, croupion noir et blanc; sus-caudales grises à pointes blanches, rectrices noires à taches blanches, sous-caudales à pointes blanches. Il mesure entre 74cm et 90cm pour une envergure pouvant atteindre 125cm. La femelle est rousse à plumes barrées de noir et de blanc, à poitrine rousse, à caroncules rouges et peu visibles, à bec gris, à dos et ailes marrons barrés de noir et de blanc, au ventre et aux flancs blancs tachetés de roux et de noir. La queue est rousse, barrée de noir. Elle mesure entre 54cm et 63cm.

1 - Arrêté du 29/10/2009 relatif à la protection de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire national - Protégée dans les Alpes, le Jura et les Vosges par un moratoire limitant la chasse jusqu'en 2027.

2 - Liste rouge nationale de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

3 - Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, annexe I, II et III.



Grand Tétrás
(*Tetrao Urogallus*)
Vincent Munier

Infos clés

En France:
Protégé¹

En Europe:
Préoccupation mineure

Statut UICN²:
Préoccupation mineure

Directive oiseaux³:
Préoccupation mineure

**LE 2024
PNA 2033**

4 500 individus en France en 2022
dont **90%** situés dans la chaîne pyrénéenne

Cet oiseau est le plus gros galliforme des forêts Européennes, avec un poids d'environ 4,5kg pour le coq et 2,5kg pour la poule.

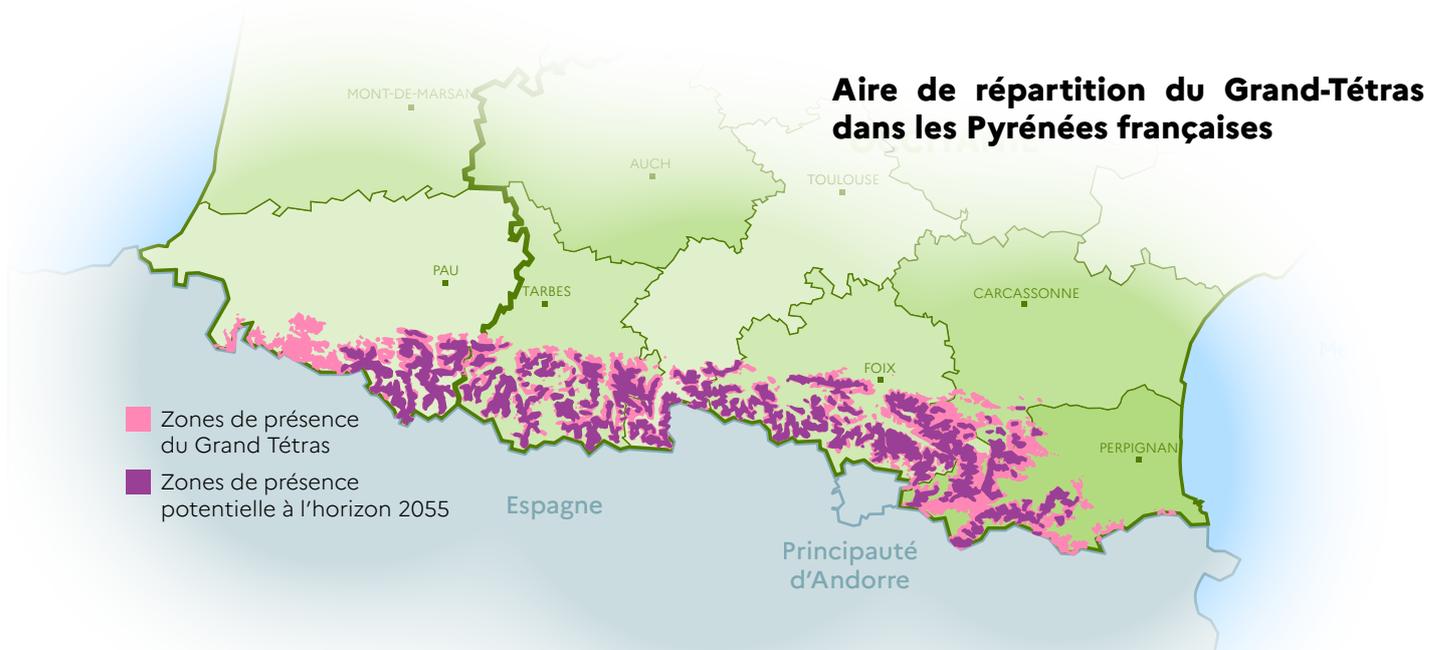
Oiseau caractéristique de la taïga boréale et des forêts d'Europe centrale, le Grand Tétrás a trouvé refuge en France dans les forêts des étages montagnards et subalpins. Ces milieux présentent des intérêts écologiques, sylvicoles, touristiques, cynégétiques et agricoles et sont le siège de multiples activités qui, lorsqu'elles ne tiennent pas compte des besoins et des sensibilités du grand tétras, peuvent être préjudiciables à l'espèce.

Le grand tétras est présent en France dans les massifs des Vosges, du Jura et des Pyrénées. Une population relictuelle issue de réintroduction subsiste dans les Cévennes.

Depuis une trentaine d'années, ses effectifs régressent de manière continue sur le territoire

national. Son aire de répartition a fortement diminué en particulier dans les Vosges et le Jura. L'espèce a disparu des Alpes en 2000.

L'aire de répartition pyrénéenne s'étend de la vallée de la Soule (Pyrénées-Atlantiques) à l'ouest jusqu'au massif du Canigou (Pyrénées-Orientales) à l'est. Elle totalise 5385km² pour les Pyrénées françaises. La population pyrénéenne française est connectée avec celle des Pyrénées espagnoles, surtout dans la moitié est de la chaîne et sur un certain nombre de points (Conflent, Cerdagne, quelques cols ariégeois, le Val d'Aran). Sur le plan démographique, les populations de France, d'Andorre et d'Espagne fonctionnent indépendamment les unes des autres. Il est cependant prouvé que de rares échanges d'individus ont lieu entre les deux versants, ce qui est important pour la diversité génétique.



PRINCIPALES MENACES

- Mortalité induite par collision de câble ou de clôture.
- Modification et fragmentation de l'habitat par l'agriculture et l'aménagement routier.
- Augmentation des populations de cervidés et de sangliers perturbant les zones d'hivernage et d'habitat.
- Changement climatique.
- Perturbations hivernales favorisées par les pratiques d'activités de pleine nature.

PRINCIPALES ACTIONS

- Programme de coopération trans-frontalier France-Espagne. Apport de d'œufs incubés et de gamètes au Centre d'élevage et de conservation ex-situ de Valsemana, en Espagne.
- Programme de renforcement de population dans les Vosges.
- Actions de conservations sur le terrain (amélioration et restauration des habitats de reproduction, sylviculture, en faveur de l'espèce, démontage ou visualisation des câbles et clôtures dangereux).